



**Table ronde nationale sur  
l'environnement et l'économie**

**Rapport annuel  
2005–2006**



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy



**Canada**

## MEMBRES DE LA TRNEE

**Au le 31 mars 2006**

*Président*

Glen Murray  
Toronto (Ontario)

*Vice-présidente*

Edythe A. Marcoux  
Gibsons (Colombie-Britannique)

Elyse Allan

*Présidente et première dirigeante*  
Compagnie générale électrique du Canada Inc.  
Toronto (Ontario)

David V.J. Bell

*Professeur émérite*  
chercheur principal et ancien doyen  
Faculté d'études environnementales l'Université York  
Toronto (Ontario)

Katherine M. Bergman

*Doyenne, faculté des sciences*  
Université de Regina  
Regina (Saskatchewan)

William J. Borland

*Directeur*  
Affaires environnementales  
JD Irving Limited  
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Wendy L. Carter

Vancouver (Colombie-Britannique)

Linda Coady

*Vice-présidente, durabilité*  
Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et  
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver  
Vancouver (Colombie Britannique)

Richard Drouin

*Administrateur de Sociétés*  
Montréal (Québec)

Linda Louella Inkpen

St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)

Stephen Kakfwi

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

David Kerr

*Président*  
Falconbridge Limited  
Toronto (Ontario)

Manon Laporte

*Présidente-directrice générale*  
Enviro-Accès  
Sherbrooke (Québec)

Audrey McLaughlin

Whitehorse (Territoire du Yukon)

Patrice Merrin Best

*Présidente-directrice générale*  
Luscar Ltd.  
Edmonton (Alberta)

Alfred Pilon

*Secrétaire général*  
Office franco-québécois pour la jeunesse  
Montréal (Québec)

Darren Allan Riggs

*Gérant du marketing et des ventes*  
Superior Sanitation Services Ltd.  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Keith Stoodley

*Vice-président*  
Ocean Touch  
Paradise (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sheila Watt-Cloutier

*Présidente*  
Conférence circumpolaire inuit  
Iqaluit (Nunavut)

Steve Williams

*Vice-président directeur*  
sables bitumineux  
Suncor Energy Inc.  
Fort McMurray (Alberta)

## SECRETARIAT DE LA TRNEE

*Président et premier dirigeant par intérim*

Alexander Wood

*Adjointe de direction au*

*Président et premier dirigeant par intérim*

Hélène Sutton

*Conseillère principale en politiques*

Carolyn Cahill

*Conseillers / Conseillères en politiques*

Claire Fisher

Karen Hébert

Alex Long

David Myers

Erik Sparling

*Directrice des opérations*

Lisa Woodward

*Secrétaire générale*

Sara Melamed

*Gestionnaire des communications*

Moira Forrest

*Conseillère en communications*

Kelly Bagg

*Agent d'applications Internet*

Edwin Smith

*Éditique*

Kindi Chana

*Coordonnatrice des communications*

Tania Tremblay

*Gestionnaire du fonds d'information documentaire*

Phyllis Leonardi

*Spécialiste de l'information*

Tyler Palamar

*Gestionnaire de bureau*

Cathy Heroux

*Gestionnaire, Finances et administration*

George Abraham

*Agent, Finances et administration*

Blair Caron

*Adjointe, Finances et administration*

Denise Diné-Larivière

*Commis, Finances et administration*

Marie-France Brassard

*Adjointes administratives*

Denise Johnston

Denise Wilson



## Lettre du président et du premier dirigeant par intérim

Juillet 2006

Madame la ministre de l'Environnement,

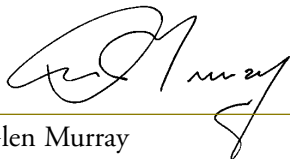
C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2005-2006 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

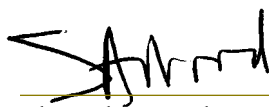
Au cours du dernier exercice, nous nous sommes efforcés d'animer la discussion entourant les éléments économiques et environnementaux d'un certain nombre d'enjeux clés de portée nationale et internationale. Des intervenants représentant un large éventail de secteurs ont participé à d'importants débats sur l'énergie et le changement climatique, y compris les conseils livrés en prévision de la Conférence des Parties (CdP11) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui a eu lieu à Montréal à l'automne, les marchés financiers et la durabilité, la préservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale et les recommandations relatives à des mesures à inclure dans le budget fédéral, notamment les options relatives à un « écoincitatif » pour les véhicules.

Au cours du prochain exercice, la TRNEE continuera de diriger des discussions et des débats dans ces secteurs de programme et mettra l'accent sur l'énergie et le changement climatique, y compris l'élaboration d'une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada et sur le changement climatique et l'adaptation.

C'est avec plaisir que nous continuerons de communiquer à votre bureau des renseignements et des conseils à jour tout au long de l'exercice 2006-2007.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Glen Murray  
Président

  
Alexander Wood  
Président et premier dirigeant par intérim

## Table des matières

La TRNEE : aperçu général .....	3
L'année en bref .....	4
Communications et publications.....	8
Perspectives d'avenir .....	9
Énoncé de la responsabilité de la direction .....	10
Rapport du vérificateur .....	11
État de la situation financière .....	12
État des résultats.....	13
État de l'avoir du Canada.....	14
État des flux de trésorerie .....	15
Notes aux états financiers .....	16



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

## La TRNEE : un aperçu

### Qui nous sommes

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) se consacre à l'exploration de nouvelles occasions d'intégrer la conservation de l'environnement et le développement économique en vue d'assurer la prospérité et l'avenir du Canada.

Forts des connaissances et de l'expérience de nos membres, nous avons la mission de générer et de promouvoir des façons innovatrices de faire avancer ensemble les intérêts environnementaux et économiques du Canada plutôt qu'isolément. À ce titre, elle examine les répercussions environnementales et économiques d'enjeux prioritaires et formule des conseils sur la meilleure façon de concilier des intérêts bien souvent opposés en matière de prospérité économique et de conservation environnementale.

La TRNEE a été créée par le gouvernement en octobre 1988. Le caractère indépendant de son rôle et de son mandat est garanti par la Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui a été adoptée par la Chambre des communes en mai 1993. Nommés par le gouverneur en conseil, les membres de la TRNEE sont des leaders reconnus du milieu des affaires, des syndicats, des universités, des organismes environnementaux, des collectivités autochtones et des municipalités.

### Notre mode de fonctionnement

Notre constitution en table ronde favorise grandement les échanges d'idées. En offrant à ses membres une tribune privilégiée, la TRNEE participe à la conciliation de positions traditionnellement opposées.

La TRNEE est également le siège de la formation de coalitions puisqu'elle sollicite la participation d'organismes dont les points de vue sur le développement durable se rapprochent des siens. Nous croyons fermement que l'affiliation à des partenaires qui partagent nos opinions ne peut que favoriser la créativité et ouvrir la voie au succès.

Enfin, la TRNEE se fait le défenseur des changements positifs et sensibilise les Canadiens et leurs gouvernements aux défis du développement durable et à la promotion de solutions viables.

Grâce aux efforts de notre secrétariat, nous pouvons commander et analyser les recherches dont nos membres ont besoin dans l'exécution de leurs tâches. Le secrétariat fournit un appui administratif aux membres et participe aux activités de promotion et de communication de la TRNEE.

## L'année en bref

### Activités de la TRNEE

#### Réunions

Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois l'an pour faire le point sur les travaux en cours de l'organisme, établir les priorités et lancer de nouvelles activités. Cette année, ils se sont rencontrés en mai et septembre à Ottawa, à Fort McMurray (Alberta) en novembre et à Gatineau (Québec) en février.

Une réunion plénière additionnelle a eu lieu le 22 novembre 2005 avec l'ancien premier ministre Paul Martin. Cette plénière extraordinaire avait pour but de livrer les conseils de la TRNEE en matière d'énergie et de changement climatique avant la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Montréal. C'était la première fois dans l'histoire de la TRNEE qu'un premier ministre assistait à l'une de ses réunions plénières.

Les membres du comité exécutif de la TRNEE se sont réunis six fois au cours de l'exercice, par conférence téléphonique et en personne, soit en juillet, septembre, novembre et décembre 2004, et en janvier et février 2006.

### Secteurs de programme

Au cours de l'exercice, la TRNEE a concentré ses efforts sur cinq secteurs de programme clés. La plupart des programmes sont dirigés par un membre de la Table ronde, qui préside le groupe de travail ou le comité. Il s'agit d'un groupe multilatéral qui aide à orienter et à formuler les recommandations du programme et à dégager les domaines qui doivent être étudiés de manière plus approfondie. Une brève description des cinq secteurs de programme est présentée ci-dessous.

#### Écologisation du budget



**Objectif :** *étudier et recommander l'utilisation d'instruments économiques destinés à améliorer la qualité de l'environnement.*

Au cœur de ce programme figure la proposition annuelle d'**écologisation du budget**

**fédéral**, qui contient des recommandations au ministre des Finances en préparation du budget de l'exercice suivant. Dans la formulation de ces conseils, la TRNEE s'efforce de susciter, parmi les intervenants, un consensus sur des initiatives de développement durable.

Dans son budget 2005, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il envisagerait activement la possibilité de recourir au système fiscal pour faire progresser les objectifs environnementaux. Pour faciliter la détermination de ces possibilités, il a demandé à la TRNEE d'esquisser des possibilités d'« écoincitatif » qui permettraient d'accorder des remises aux consommateurs qui conduisent des véhicules économiques et d'imposer un droit sur les voitures énergivores.

La TRNEE a livré ses conseils et recommandations au ministre des Finances en octobre 2005. La Table ronde a recommandé au gouvernement fédéral de ne pas instaurer de programme à « écoincitatifs » pour les véhicules dans le prochain budget fédéral.

Après avoir étudié la question et consulté l'industrie, les syndicats, les organismes représentant les consommateurs et l'environnement et les représentants gouvernementaux, la Table ronde a conclu que les écoincitatifs ne seraient pas des mesures efficaces pour réaliser les objectifs d'encourager la conservation et de réduire au minimum les émissions de gaz à effet de serre au Canada. Une stratégie globale et intégrée visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tout le secteur des transports serait une meilleure option.

### Énergie et changement climatique

**Objectif :** *prodiguer des conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et le changement climatique pour le Canada.*

Le 16 février 2005, au moment de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, le gouvernement a demandé à la TRNEE de se pencher sur les enjeux de l'énergie et du changement climatique auxquels doit faire face le Canada et de prodiguer des conseils sur une stratégie à long terme.

Dans ses conseils à long terme, la TRNEE examinera comment le Canada peut s'engager sur une voie menant à des réductions substantielles et à long terme des émissions de gaz à effet de serre tout en tirant les meilleurs avantages économiques possibles. Elle examinera aussi le rôle du Canada sur le plan international en matière de changement climatique dans les trois domaines suivants : intégration des objectifs de changement climatique aux objectifs de la politique, du commerce et de l'aide extérieurs du Canada, promotion des liens entre le marché émergent du carbone au Canada et les marchés internationaux émergents et existants et des moyens de façonner les futurs marchés mondiaux du carbone au moyen d'instruments internes et d'initiatives internationales, et maximisation des occasions commerciales, notamment l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir l'exportation des technologies canadiennes relatives au climat.

Même si certaines recommandations s'appliqueront à 2050 et aux années suivantes, d'autres enjeux sont plus pressants puisqu'ils concernent des options ayant fait l'objet de discussions à la

Conférence des Parties (CdP11) qui a eu lieu à Montréal (Québec).

Le rapport consultatif de la TRNEE intitulé *Conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au premier ministre au sujet de CdP 11* a été publié en novembre 2005. Le rapport examine de nouvelles approches à la gouvernance pour s'attaquer à l'enjeu important qu'est le changement climatique. Les recommandations de la Table ronde étaient axées sur les moyens d'améliorer les politiques dans trois domaines liés au changement climatique : les dangers du changement climatique pour le Canada, l'intervention des États-Unis et des pays en développement qui ne participent pas au Protocole de Kyoto sur le changement climatique et l'amélioration du « mécanisme de développement propre » pour l'échange de droits d'émission de carbone et le développement durable.

### Marchés financiers et durabilité



**Objectif :** *examiner la relation entre les marchés financiers, le rendement financier et la viabilité au Canada.*

Dans le cadre du programme sur les marchés financiers et la durabilité, la TRNEE espère favoriser un débat multilatéral d'envergure, neutre et indépendant sur l'investissement responsable<sup>1</sup> et la responsabilité des entreprises<sup>2</sup> en examinant les liens entre la durabilité (dans ses aspects environnementaux et sociaux) et le rendement financier au Canada.

La TRNEE tentera, dans le cadre d'une série de documents d'information et de plusieurs consultations multilatérales, de répondre aux questions suivantes : Existe-t-il un avantage financier pour les entreprises qui entreprennent de poursuivre l'intégration de

1 La TRNEE définit l'investissement responsable (IR) comme l'intégration des critères environnementaux et des critères sociaux, dans la mesure où ces derniers sous-tendent « le permis social d'exercer une activité », dans la prise de décisions en matière d'investissement.

2 Dans le contexte du programme de la TRNEE, la responsabilité des entreprises (RE) comprend un examen des mêmes enjeux sociaux et environnementaux que l'IR, mais la RE traite de questions touchant la répartition du capital au sein de l'entreprise.

facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)? L'instauration de telles politiques est-elle récompensée par les décisions d'affectation des placements prises par les gestionnaires de fonds communs de placement sur les marchés financiers?

La TRNEE examinera notamment les enjeux suivants : les conséquences pour les entreprises qui décident d'intégrer ou non les facteurs ESG dans leurs décisions d'affaires, l'influence qu'exercent les marchés financiers sur ces décisions en récompensant les meneurs et en punissant les traîneurs, et ce qui peut être fait pour encourager les caisses de retraite et les entreprises à accroître l'intégration des facteurs ESG dans leurs décisions.

S'appuyant sur les constatations et les recommandations découlant des documents d'information et des consultations, la TRNEE publiera un rapport sur l'*État du débat* à l'automne 2006.

## Écologisation de la fiscalité (EF) et énergie



**Objectif :** *démontrer la façon dont les gouvernements peuvent recourir à la politique fiscale comme instrument stratégique pour atteindre du même coup les objectifs économiques et environnementaux.*

La politique fiscale est l'un des moyens les plus puissants dont dispose l'État pour influencer sur les résultats de l'économie. Si les pouvoirs publics envoient les bons signaux à l'industrie et aux consommateurs, ils favorisent une attribution optimale des ressources pour atteindre à moindre coût les objectifs des politiques économiques et environnementales. L'EF est un exemple d'instrument économique efficace et d'optique de marché visant à stimuler une économie plus novatrice.

De concert avec des intervenants clés, la TRNEE a publié, en août 2005, un rapport de la série *L'État du débat* intitulé *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique*. Ce rapport résume les conclusions essentielles du processus multipartite qui s'est échelonné sur deux ans et comprend une série de recommandations destinées à aider le pays à jouer un

rôle prépondérant dans l'innovation technologique et qui posera les jalons d'une énergie durable, tant au Canada que dans le monde entier.

## Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale



**Objectif :** *étudier la manière de faire progresser la conservation en maintenant l'équilibre avec les activités économiques exercées sur les terres boréales canadiennes où est prévu le développement des ressources, au moyen d'une réforme de la réglementation et de la politique fiscale.*

La région boréale du Canada, qui couvre 6 millions de kilomètres carrés, s'étend sur la partie septentrionale de sept provinces et sur les trois territoires et comprend les dernières forêts vierges naturelles du monde. La forêt boréale est une partie vitale du capital écologique du Canada, le capital naturel qui fait de ce pays l'un des plus riches de la planète. Quant à son importance environnementale, en tant que réserve de la biodiversité et de contrepoids aux émissions de carbone qui contribuent au changement climatique, la forêt boréale se compare à l'Amazonie, en Amérique du Sud.

La recherche de la TRNEE souligne que cette précieuse ressource a connu une forte diminution au cours des dernières décennies en raison de l'exploitation forestière, énergétique et minière et du réchauffement du globe. Le développement planifié, mesuré et durable de la forêt boréale est primordial pour permettre le développement de ces activités économiques capitales tout en assurant la protection tout aussi indispensable de l'environnement naturel.

En octobre 2005, le groupe de travail du programme a complété et publié un rapport de l'*État du débat* intitulé *Avenir boréal : La gouvernance, la conservation et le développement dans la région boréale du Canada*. Ce rapport, résultat de vastes recherches et de l'apport de nombreux intervenants, cerne les possibilités d'atteindre un équilibre dans la région par l'adoption de mesures dans quatre domaines connexes : leadership, éducation et information, écologisation de la fiscalité, innovations de la planification et des cadres réglementaires, et renforcement des institutions et de la capacité.



## Communications et publications

En 2004-2005, la TRNEE a poursuivi ses efforts en vue de se faire reconnaître par les décideurs, les médias et le grand public comme un chef de file en ce qui concerne la communication de points de vue et d'analyses objectifs sur « l'État du débat » relatif à l'environnement et à l'économie au Canada. La TRNEE a été très active cette année, organisant un événement en marge de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (CdP 11) intitulé *La transition à une économie faible en carbone* et le Forum exécutif d'écologisation du gouvernement, qui mettait l'accent sur les résultats, la mise en œuvre et les leçons apprises lors de « l'écologisation » de plusieurs organismes multinationaux. La Table ronde a publié ses documents *Conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au premier ministre au sujet de CdP 11* et *Étude sur la taxation avec remise des véhicules*, ainsi que cinq documents d'appui au programme. Elle a aussi fourni des conférenciers à de nombreuses occasions, y compris CANSEE 2005, Rethinking Development Conference, GLOBE 2006 et 2006 ForestLeadership Conference.

La TRNEE a en outre bénéficié d'une couverture médiatique nationale importante tout au long de l'année relativement à plusieurs enjeux, dont l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, la conservation du capital naturel du Canada dans la forêt boréale, les mesures de « taxation avec remise » sur les véhicules ainsi que l'énergie et le changement climatique.

Le site Web de la TRNEE demeure un outil important de diffusion de renseignements clés aux intervenants et à la population. En 2005-2006, le nombre de visiteurs « uniques » ou nouveaux n'a cessé de croître, augmentant d'environ 54 p. 100 par rapport à l'exercice 2004-2005. Le site Web est

demeuré la source principale de renseignements sur les *Conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au premier ministre au sujet de CdP 11*, les documents d'information relatifs au programme sur les marchés financiers et la durabilité, les notes d'information et la documentation d'appui de la TRNEE sur l'étude des mesures de « taxation avec remise » sur les véhicules, le bulletin en Bref de la TRNEE (bulletin électronique qui fait le bilan des événements en cours et des renseignements sur les programmes) et les renseignements sur la TRNEE, ses membres, les enjeux en cours et les événements à venir.

La bibliothèque virtuelle du site Web offre au public un accès facile à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable. Toutes les publications de la TRNEE obtenues par le truchement de la bibliothèque virtuelle sont gratuites. Les rapports de la série *L'État du débat* de la TRNEE jouissent toujours d'une grande reconnaissance. Parmi les rapports les plus souvent téléchargés au cours de l'exercice figurent quatre d'entre eux : *Les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*, *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique*, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : Le rôle du gouvernement fédéral*, et *Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature au 21<sup>e</sup> siècle*. Deux autres rapports ont aussi souvent été demandés : *Réhabiliter le passé*, *Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* et *Information sur les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques (SEE) dans les rapports financiers*.

Les publications de la TRNEE ont aussi continué à être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des Éditions Renouf Limitée, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

## Perspectives d'avenir

L'exercice 2006-2007 promet d'être riche en activités pour la TRNEE. Voici quelles sont les principales initiatives prévues :

- Le programme **Énergie et changement climatique** publiera une note consultative intitulée *Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques* en juin 2006. Les conseils porteront sur les occasions et les enjeux auxquels le Canada doit faire face quant à son avenir à long terme sur le plan de l'énergie et des changements climatiques. Le document examinera en détail comment parvenir, d'ici à 2050, à répondre aux besoins énergétiques d'une économie en croissance, atteindre un objectif important de réduction des émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air au Canada.
- De plus, le programme Énergie et changement climatique continuera de travailler sur la **composante internationale** des conseils et des recommandations de la TRNEE et publiera ce document à la fin d'août 2006. Les enjeux abordés comprennent une stratégie d'intégration du changement climatique aux objectifs du Canada en matière de politique, de commerce et d'aide extérieurs, une stratégie de promotion de l'exportation des technologies environnementales canadiennes, et des recommandations sur la façon de promouvoir la cohérence entre les marchés de carbone canadiens et les marchés internationaux existants et en émergence.
- Le programme **Marchés financiers et durabilité** terminera sa recherche et ses consultations et publiera ses constatations et recommandations dans un rapport sur l'*État du débat* à la fin de septembre 2006.
- La TRNEE organisera une série d'ateliers sur l'énergie et le changement climatique afin d'amorcer une **discussion nationale** sur la réponse à long terme du Canada à l'énergie et au changement climatique. Ces séances d'une demi-journée auront lieu dans huit à dix grandes villes canadiennes entre octobre 2006 et mars 2007. La TRNEE engagera des intervenants clés du milieu des affaires, des organismes provinciaux et municipaux et des organismes non gouvernementaux (ONG) dans un dialogue constructif devant orienter l'élaboration des politiques de déploiement des technologies de réduction des GES. Ces interventions et toute analyse subséquente seront communiquées au ministre de l'Environnement.
- La TRNEE lancera un nouveau programme visant à examiner le **Changement climatique et l'adaptation**. Ce programme portera sur l'intégration des considérations de changement climatique (risques et occasions) aux structures actuelles de prise de décisions et d'élaboration de politiques d'adaptation en tant que question de gestion du risque. Les quatre domaines de politique qui seront examinés sont la gestion des catastrophes, l'assurance et les autres secteurs fournissant des services de transfert des risques, les codes et les normes du bâtiment, et le financement de projet et les marchés financiers.
- S'appuyant sur les constatations et les recommandations clés de l'avis de la TRNEE (*Conseils sur une stratégie à long terme sur l'énergie et les changements climatiques*), la Table ronde étudiera plus en détail la nécessité d'un **signal stratégique** à long terme sur l'énergie et le changement climatique au Canada.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Énoncé de la responsabilité de la direction

Exercice terminé le 31 mars 2006

---

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes, présentés dans ce rapport annuel, relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

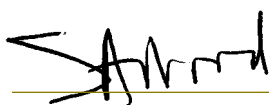
Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives du Bureau du contrôleur général sur la clôture de l'exercice. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié; en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et les états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

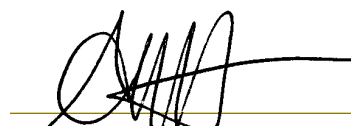
Approuvé par :

Le président et premier dirigeant par intérim,



Alexander Wood

La directrice des opérations,



Lisa Woodward

Ottawa, Canada  
Le 30 juin 2006





Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
et à la ministre de l'Environnement

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Lyse Ricard, FCA  
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada  
Le 30 juin 2006

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État de la situation financière

31 mars

	2006	2005
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	549 778	340 630
Débiteurs (note 4)	59 392	42 682
Stock de publications aux fins de revente	21 144	14 743
	630 314	398 055
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	13 506	38 445
Immobilisations corporelles (note 5)	206 706	253 864
	220 212	292 309
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>850 526</b>	<b>690 364</b>
<b>PASSIFS ET AVOIR DU CANADA</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	693 279	463 481
Avantages sociaux futurs (note 7)	–	16 495
	693 279	479 976
<b>Passifs à long terme</b>		
Avantages sociaux futurs (note 7)	186 353	138 287
<b>AVOIR DU CANADA</b>	<b>(29 106)</b>	<b>72 101</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA</b>	<b>850 526</b>	<b>690 364</b>

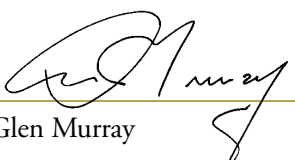
Engagements (note 8)


Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

Approuvé par :

Le président,

Le président et premier dirigeant par intérim,

  
Glen Murray

  
Alexander Wood

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 477 444	2 141 357
Services professionnels et spéciaux	1 965 909	1 474 459
Location	424 763	435 419
Transports et communications	279 941	292 045
Publications	238 870	265 001
Amortissement	87 782	107 157
Réparations et entretien	62 160	26 519
Mobilier et matériel	52 886	41 048
Services publics, approvisionnements et fournitures	28 501	35 866
Perte sur vol de matériel	–	10 791
	5 618 256	4 829 662
<b>Comité exécutif</b>		
Frais de déplacement	32 833	10 628
Salaires des membres	22 024	12 780
	54 857	23 408
<b>Autres comités</b>		
Frais de déplacement	213 766	173 449
Salaires et honoraires des membres	182 291	218 163
	396 057	391 612
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	6 069 170	5 244 682
<b>REVENUS</b>		
Financement provenant d'un autre ministère (note 3)	25 405	–
Vente de publications	2 894	3 771
Produits de l'assurance	–	10 793
Gain sur l'annulation d'un passif	–	4 622
Vente de biens excédentaires de l'État	–	40
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	28 299	19 226
<b>COÛT DE FONCTIONNEMENT NET</b>	6 040 871	5 225 456

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### *État de l'avoir du Canada*

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
Avoir du Canada, début d'exercice	72 101	169 798
Coût de fonctionnement net	(6 040 871)	(5 225 456)
Services reçus gratuitement (note 3)	412 950	408 450
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	209 148	(20 976)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 317 566	4 740 285
<b>AVOIR DU CANADA, FIN D'EXERCICE</b>	<b>(29 106)</b>	<b>72 101</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	6 040 871	5 225 456
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût de fonctionnement :		
Moins : Amortissement des immobilisations corporelles	(87 782)	(107 157)
Services reçus gratuitement	(412 950)	(408 450)
Plus : Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	–	40
Perte nette sur vol de matériel	–	(10 791)
Variations à l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs	16 710	39 268
Augmentation (diminution) du stock de publications aux fins de revente	6 401	(2 264)
Diminution des charges payées d'avance	(24 939)	(3 640)
(Augmentation) diminution des créditeurs et charges à payer	(229 798)	3 047
Augmentation des avantages sociaux futurs	(31 571)	(36 237)
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	5 276 942	4 699 272
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	40 624	41 053
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	–	(40)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement en immobilisations	40 624	41 013
<b>ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT</b>	<b>5 317 566</b>	<b>4 740 285</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2006

---

#### 1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux sont conformes aux autorisations législatives appropriées. La Table ronde n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux directives du Bureau du contrôleur général sur la clôture de l'exercice. Les principales conventions comptables sont :

##### a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

##### b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

##### c) Avantages sociaux futurs

###### i) Régime de retraite

Les employés de la Table ronde participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du

Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

**ii) Indemnités de départ**

Les employés de la Table ronde ont droit aux prestations de départ prévues dans les Lignes directrices sur les indemnités de départ de la Politique des conditions d'emploi de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Les indemnités payables à la cessation d'emploi représentent des obligations de la Table ronde qui sont habituellement financées par les crédits parlementaires d'exercices suivants.

**d) Débiteurs**

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

**e) Stock de publications aux fins de revente**

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

**f) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

**g) Services reçus gratuitement**

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

**h) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les actifs, les passifs, les revenus et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

La durée de vie utile des immobilisations corporelles, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction lorsque plus d'informations seront disponibles à une date ultérieure.

### 3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services reçus gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde a reçu une somme de 25 405 \$ (2005 – aucune) d'un autre ministère, soit Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour un projet de communications.

La Table ronde a également engagé des charges avec des apparentées de 951 625 \$ (2005 – 1 056 293 \$), dont 412 950 \$ (2005 – 408 450 \$) pour des services reçus gratuitement. Les services reçus gratuitement comprennent 368 450 \$ (2005 – 368 450 \$) pour la location de locaux, 42 500 \$ (2005 – 38 000 \$) pour des services de vérification et 2 000 \$ (2005 – 2 000 \$) pour des services d'administration de la paie.

### 4. Débiteurs

	2006	2005
Autres ministères	47 213	26 305
Tiers	12 179	16 377
Total des débiteurs	59 392	42 682

### 5. Immobilisations corporelles

	Coût au 31 mars 2005	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2006
Améliorations locatives	247 532	32 769	–	280 301
Matériel informatique et logiciels achetés	237 734	7 855	(3 200)	242 389
Mobilier et matériel	180 191	–	–	180 191
	665 457	40 624	(3 200)	702 881
		Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2006	Valeur comptable nette au 31 mars 2005
Améliorations locatives		177 042	103 259	114 925
Matériel informatique et logiciels achetés		206 083	36 306	54 115
Mobilier et matériel		113 050	67 141	84 824
		496 175	206 706	253 864

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2006 se chiffre à 87 782 \$ (2005 – 107 157 \$).

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

	2006	2005
Fournisseurs	538 211	459 225
Autres ministères	155 068	4 256
Total des crédoiteurs et charges à payer	693 279	463 481

**7. Avantages sociaux futurs****i) Régime de retraite**

La Table ronde et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les cotisations de la Table ronde et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2006	2005
Cotisations de la Table ronde	290 159	251 195
Cotisations des employés	82 668	77 015
	372 827	328 210

**ii) Indemnités de départ**

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de prestations de cessation d'emploi. Ce régime n'étant pas capitalisé, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les opérations affectant le régime sont les suivantes :

	2006	2005
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	154 782	118 545
Coût des services rendus au cours de l'exercice	33 554	47 345
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(1 983)	(11 108)
Obligation au titre des indemnités de départ constituées à la fin de l'exercice	186 353	154 782
Tranche à court terme	–	16 495
Tranche à long terme	186 353	138 287
	186 353	154 782

## 8. Engagements

- a) Durant l'exercice 2001-2002, la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est 13 466 \$ (2005 – 28 160 \$). Les paiements devraient être effectués au cours du prochain exercice.
- b) La Table ronde a conclu des marchés pour des charges d'exploitation qui s'élèvent à environ 75 368 \$ (2005 – aucune). Les paiements aux termes de ces marchés devraient être effectués au cours du prochain exercice.

## 9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Table ronde diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

### a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2006	2005
Coût de fonctionnement net	6 040 871	5 225 456
Produit de la vente de publications en conformité du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 894	3 771
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les crédits :		
Amortissement	(87 782)	(107 157)
Services reçus gratuitement	(412 950)	(408 450)
Financement provenant d'un autre ministère	25 405	–
Perte nette sur vol de matériel	–	(10 791)
Gain sur l'annulation d'un passif	–	4 622
Vente de biens excédentaires de l'État	–	40
	(475 327)	(521 736)
Variation dans les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les crédits :		
Congés annuels et temps compensatoire	16 630	7 388
Avantages sociaux futurs	(31 571)	(36 237)
TPS incluse dans les charges à payer	16 372	–
	1 431	(28 849)

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport annuel 2005–2006

Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	40 624	41 053
Augmentation (diminution) du stock des publications destinées à la revente	6 401	(2 264)
Diminution des charges payées d'avance	(24 939)	(3 640)
	22 086	35 149
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 591 955	4 713 791

**b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits de l'exercice en cours utilisés :**

	2006	2005
Crédits parlementaires – approuvés :		
Crédit 25 – Dépenses de fonctionnement	5 244 888	4 701 000
Crédits législatifs :		
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	439 000	342 695
Frais de production de publications à des fins de revente	2 894	3 771
Dépense du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	–	40
	5 686 782	5 047 506
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(94 827)	(333 715)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 591 955	4 713 791

**c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés :**

	2006	2005
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 317 566	4 740 285
Produit de la vente de publications en conformité du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 894	3 771
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais sans incidence sur les crédits :		
Financement provenant d'un autre ministère	25 405	–
Gain sur l'annulation d'un passif	–	4 622
Vente de biens excédentaires de l'État	–	40
	25 405	4 662
Rajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse nette fournie par le gouvernement, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Variation des débiteurs	(16 710)	(39 268)
Variation des créditeurs et charges à payer	262 800	4 341
	246 090	(34 927)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 591 955	4 713 791